



Trivium

Revue franco-allemande de sciences humaines et
sociales - Deutsch-französische Zeitschrift für Geistes-
und Sozialwissenschaften

21- Autorégulation régulée

Pascale Gonod – notice



Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/trivium/5267>

ISSN: 1963-1820

Publisher

Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme

Electronic reference

« Pascale Gonod – notice », *Trivium* [En ligne], 21- Autorégulation régulée, mis en ligne le 10 mai 2016, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/trivium/5267>

This text was automatically generated on 20 April 2019.



Les contenus des la revue *Trivium* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Pascale Gonod – notice

- 1 Pascale Gonod ist seit 2006 Professorin für öffentliches Recht an der Ecole de Droit der Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne). Nach dem Erhalt der Doktorwürde und ihrer Habilitation qualifizierte sie sich 1992 auch für die Funktion der Lehrbeauftragten und erlangte 1996 die „Agrégation“ in öffentlichem Recht. Anschließend wurde Pascale Gonod an die Université d’Artois berufen. 1998 folgte sie dem Ruf an die Université Paris XI.

Sie ist Gründungsmitglied der Association française pour la recherche en droit administratif, Mitglied des Conseil national des Universités (Droit public), des Institut français des sciences administratives, der Groupe européen de droit public, des Wissenschaftlichen Beirats des Comité d’histoire du Conseil d’État et de la juridiction administrative sowie der Société de législation comparée. Pascale Gonods Schwerpunkte in Lehre und Forschung liegen im allgemeinen Verwaltungsrecht und der Verwaltungswissenschaft, der Verwaltungsstreitsache, dem vergleichenden öffentlichen Recht sowie der Geschichte des juristischen Denkens.

- 2 Pascale Gonod est, depuis 2006, professeur de droit public à l’Ecole de Droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne). Après l’obtention de son doctorat en droit public, de son habilitation et de la qualification aux fonctions de maître de conférences en 1992, elle est agrégée en droit public en 1996. Elle enseigne dans un premier temps à l’université d’Artois, puis suit en 1998 un appel à l’université Paris XI. Elle est membre fondateur de l’Association française pour la recherche en droit administratif, membre du Conseil national des Universités (Droit public), de l’Institut français des sciences administratives, membre du Groupe européen de droit public, du conseil scientifique du Comité d’histoire du Conseil d’État et de la juridiction administrative et de la Société de législation comparée. Ses recherches portent principalement sur le droit administratif et la science administrative, le droit du procès administratif, le droit public comparé ainsi que l’histoire de la pensée juridique.

BIBLIOGRAPHY

Auswahl / Sélection

Le Conseil d'Etat et la refondation de la justice administrative, Paris: Dalloz, 2014.

(Hg.) *Annales Droit administratif*, Paris: Dalloz: 2012, 2011, 2010 etc.

(zus. mit F. Melleray und Ph. Yolka) *Traité de droit administratif*, 2 Bd., Paris: Dalloz: 2011.

Citoyenneté, souveraineté, société civile, Paris: Dalloz, 2003.